

FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

Volume 4, Numéro 2 — Été 2004

Mot du président

La religion a été longtemps un des plus forts courants rassembleurs dans l'histoire du Québec. Dès l'arrivée des premiers Européens, commence à se construire ce *corpus* de sites religieux qui aujourd'hui rehausse les paysages de toutes les campagnes, de toutes les villes et de tous les villages du Québec.

De toute évidence, la pratique religieuse n'interpelle plus un nombre aussi important de Québécois. Dans bien des cas, l'appui financier du nombre réduit de pratiquants ne suffit plus à couvrir les coûts de fonctionnement, d'assurances, d'entretien ou de restauration des immeubles de notre patrimoine religieux inestimable et irremplaçable. Toutefois, ce riche héritage dépasse la préoccupation des seuls membres d'une tradition religieuse. Par leur valeur intrinsèque et historique, ces sites appartiennent à la collectivité québécoise. Depuis toujours, leur présence améliore l'aspect physique de l'environnement, et ce, pour tout le monde.

Imaginez, à Montréal, la place d'Armes sans la basilique Notre-Dame, ou le centre-ville sans la cathédrale Christ Church; ou bien la ville d'Amos sans sa cathédrale Sainte-Thérèse-d'Avila et la ville de Québec sans le monastère des Ursulines, pour ne citer que quelques exemples.

Imaginez aussi notre paysage québécois dépouillé de ses clochers argentés; imaginez les œuvres et les objets d'art sacré entre les mains d'étrangers; imaginez une synagogue laissée à l'abandon; imaginez qu'il n'y aurait plus de récitals d'orgue sur des instruments de renommée internationale...

Il est évident que tous les sites religieux n'ont pas une même valeur patrimoniale. Il faut aussi reconnaître que cette valeur patrimoniale reflète non seulement l'architecture, la construction et l'œuvre d'art, mais qu'elle témoigne aussi de la foi distincte des différentes traditions. Ces deux aspects doivent être pris en considération dans l'identification des sites les plus importants, car l'établissement de priorités est nécessaire dans les interventions de conservation et de restauration de ce patrimoine extraordinaire.

La mission de la Fondation du patrimoine religieux du Québec est d'aider les propriétaires, techniquement et financièrement, dans leurs projets de restauration et de conservation des sites religieux admissibles. En partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Fondation a déjà participé à des centaines de projets depuis presque dix ans d'existence.

Mot du président (Suite)

Avec l'aide financière du Fonds Jeunesse Québec, une équipe dévouée de jeunes professionnels formés dans les disciplines appropriées a fait l'inventaire des quelque 3000 sites religieux du Québec. Les résultats de cette enquête sont en voie de consolidation et d'évaluation, un travail fait en collaboration avec les experts de nos douze tables de concertation régionale. Par la suite, un comité composé de membres de la Fondation et du Ministère établira une hiérarchisation définitive de ces sites. Cette hiérarchisation nationale servira, entre autres, à établir une priorité dans l'attribution de subventions pour la conservation et la restauration.

Néanmoins, la Fondation fait face au même triste scénario invoqué par d'autres organismes, soit la nécessité de sources additionnelles de financement – dans notre cas : le besoin croissant et de plus en plus urgent de restauration et de réparation. Dans les mois à venir, la Fondation fera appel à d'autres ordres de gouvernement, au secteur privé et aux individus pour assurer sa mission.

Il s'avère inévitable que certains bâtiments à vocation religieuse subissent un changement de tradition ou même, de vocation. Certains se sont transformés, ou le seront éventuellement, en bibliothèques, en condominiums, en salles de spectacle ou en bureaux. Quoique parfois réussis, les projets de recyclage partiel ou total respectent trop rarement le caractère patrimonial et sociétal du lieu de culte. Il m'apparaît indispensable que le propriétaire d'un lieu de culte faisant l'objet d'un recyclage partiel ou total partage la responsabilité du maintien du caractère patrimonial et sociétal avec le promoteur. Cette responsabilité incombe aussi à la collectivité. Un des rôles majeurs de la Fondation est la sensibilisation de toute la communauté québécoise à l'importance de son patrimoine religieux, peut-être le plus remarquable de tout le continent nord-américain.

Dans le but de faire connaître à l'étranger nos expériences et notre richesse patrimoniale, la Fondation du patrimoine religieux du Québec, en collaboration avec d'autres instances, se prépare à recevoir des délégués de tous les coins du monde pour une conférence internationale sur le patrimoine religieux au mois de mai 2005.

La Fondation a récemment tenu son assemblée générale. À cette occasion, nous avons procédé à l'élection d'un nouveau comité exécutif. Celui-ci est composé de : M. Robert Koffend, représentant du Consistoire de Montréal de l'église presbytérienne au Canada, élu président; M. l'abbé Claude Turmel, responsable du Comité de construction et d'art sacré au diocèse de Montréal, réélu vice-président; M. Jean Tremblay, responsable du département de la construction au diocèse de Québec, élu trésorier; et Sr Lucille Côté, responsable du patrimoine de la congrégation des Sœurs de Sainte-Anne, élue secrétaire.

Ce nouveau comité désire offrir à M. l'abbé Paul-Émile Paré, économiste du diocèse de Sherbrooke et président sortant, l'expression de toute sa reconnaissance et ses plus vifs remerciements pour tous les efforts déployés lors de l'exercice de ses fonctions à la présidence. Nous nous engageons à poursuivre vigoureusement l'œuvre qu'il a si bien défendue depuis les tout premiers jours d'existence de la Fondation du patrimoine religieux du Québec.

Le président,
Robert J. Koffend

Site Internet de la Fondation

Nous vous invitons à faire une visite du site Internet de la Fondation à l'adresse suivante : www.patrimoine-religieux.qc.ca.

Parmi les nouveautés, vous y découvrirez les lieux de culte du Québec inventoriés par les agents de recherche de la Fondation ainsi qu'une étude comparative sur la problématique du patrimoine religieux réalisée par Héritage Montréal.



Inventaire des lieux de culte du Québec

L'inventaire des lieux de culte construits avant 1975, soit la phase I, a permis de recenser 2 755 édifices culturels ouverts, ou fermés depuis peu, et appartenant à toutes les confessions ou communautés religieuses. Cet inventaire inclut les églises paroissiales, les lieux de culte de traditions autres que catholique, les chapelles conventuelles et de desserte, les oratoires, les sanctuaires et les lieux de pèlerinage. En somme, ont été exclus les lieux de culte recyclés, les résidences privées réservées au culte et les chapelles funéraires, votives et processionnelles.

L'inventaire des lieux de culte du Québec est maintenant accessible à partir du site Internet de la Fondation. L'interface est conviviale et de nature intuitive. Elle offre plusieurs options de recherches à partir de données simples : nom du lieu de culte, région, année de construction, tradition religieuse, architecte, matériau dominant de la façade, forme du plan au sol, etc. Une fiche d'information comprenant quatre images numérisées est présente pour chaque édifice inventorié.

Étude comparative de la problématique du patrimoine religieux dans douze métropoles

Cette étude, entreprise en 2003, présente un aperçu de la problématique de la conservation du patrimoine religieux dans une douzaine d'agglomérations métropolitaines en Amérique du Nord, en Europe et en Australie (Barcelone, Boston, Bruxelles, Cleveland, Liverpool, Lyon, Melbourne, Milan, Pittsburgh, Stockholm, Toronto et Vienne). Elles ont été sélectionnées par Héritage Montréal et ses partenaires (la Fondation du patrimoine religieux du Québec et le Groupe Sécour) en fonction de leur possible comparaison avec Montréal sur la base de leur démographie et de leurs expériences dans le domaine.

L'étude présente un survol de ce patrimoine en se concentrant sur les lieux de culte, ses sources historiques et ses caractéristiques ainsi que sur les régimes législatifs nationaux ou locaux qui s'y appliquent. Elle examine de plus les préoccupations ou les réflexions actuelles ainsi que les acteurs en place et les pratiques exemplaires dont pourrait bénéficier Montréal.

Publications

La MRC de Memphrémagog... un patrimoine religieux à découvrir

La MRC de Memphrémagog recèle une soixantaine d'églises et de chapelles. Construits entre 1829 et 1994, les temples religieux évoquent près de deux siècles d'architecture. Disséminés à la grandeur du territoire, avec des concentrations à Magog et à Stanstead, ces lieux de culte représentent une grande diversité de confessions religieuses. L'ouvrage a été structuré en fonction des principales religions pratiquées sur le territoire de la MRC de Memphrémagog. Les édifices sélectionnés, qui figurent parmi les plus anciens et les mieux conservés de la MRC, constituent d'importants maillons de l'évolution de l'architecture religieuse régionale entre le premier tiers du XIX^e siècle et la fin du XX^e. La présentation de quelques cimetières, calvaires et croix de chemin complète ce tour d'horizon.

Bergeron Gagnon inc., *La MRC de Memphrémagog... un patrimoine religieux à découvrir*, MRC de Memphrémagog, 16 p. (6,50 \$)

L'âme d'un lieu, découvrir l'église paroissiale

Fruit d'une initiative du Comité sectoriel du patrimoine religieux de Portneuf, avec la collaboration de l'Association du patrimoine de Deschambault, ce guide, abondamment illustré, accompagne la visite d'une église catholique de l'extérieur vers l'intérieur. Il en explore les différentes parties, présente les raisons de son aménagement, décrit la fonction des objets de culte et rappelle, en quelques mots, les convictions des gens qui s'y rassemblent. Cet ouvrage nous aide à découvrir les lieux avec une compréhension riche en découvertes des éléments architecturaux, artistiques et symboliques.

Denis Robitaille, *L'âme d'un lieu, découvrir l'église paroissiale*, Éditions Va bene, 44 p. (15 \$)

La modernité devient patrimoine

En prenant pour sujet principal l'église Saint-Thomas-d'Aquin, de Saint-Lambert, l'auteure nous initie à l'architecture, mais aussi nous renseigne sur une foule de détails historiques qui ont contribué à l'érection de cette belle église montréalaise ou, encore, qui l'ont permise ou qui en ont fait partie intégrante. Richement illustré et savamment documenté, ce livre passionnera les amateurs d'histoire, de beaux monuments et du patrimoine québécois en général, tout autant que les chercheurs et les spécialistes.

Gaétane Dufour, *La modernité devient patrimoine*, Édition Carte blanche, 148 p. (24,95 \$)

POUR RECEVOIR CE BULLETIN DE
LIAISON PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE,
ENVOYEZ VOS COORDONNÉES À :
patrelq@qc.aira.com

Fondation du
patrimoine
religieux
du Québec

2065, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3H 1G6
Téléphone : (514) 931-4701
Télécopieur : (514) 931-4428
Courriel : patrelq@qc.aira.com

Visitez le site web de la Fondation : www.patrimoine-religieux.qc.ca